Lacretelle. Dissertation sur le ministère public (in Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784). | Le ministère public. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0561
SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Références bibliographiquesLacretelle, Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz 1784
Référentiel BNFhttps://data.bnf.fr/ark:/12148/cb307102590
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Lacretelle, Pierre-Louis (1751-10-10 -- 1751-10-10)

TITRE	Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz
LIEU DE PUBLICATION	pas de lieu...
DATE	1784
EDITEUR	, 1784

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5447?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5447?context=pdf

d'hui que des discours qui se prononcent à huis clos, à chaque rentrée, par les avocats & procureurs généraux : ces derniers discours sont ordinairement consacrés au développement de quelques-unes de ces verités morales, qui ne peuvent être trop rappellées aux magistrats & aux jurisconsultes.

Formes sous lesquelles le Ministère public s'exerce.

Par le tableau que nous venons de faire des objets de ce ministère, on voit que ces fonctions sont politiques & judiciaires, tantôt séparément, tantôt tout à la fois.

Elle sont politiques, quand elles ont rapport au maintien des loix, à la protection que ce ministère doit à certains corps, à certaines classes d'hommes; à cette surveillance sur la société, sur la compagnie souveraine, & sur les compagnies inferieures, qui résulte du soin

BnF MSS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5447?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5447?context=pdf